

Paris, le 20 avril 2009

## **Communiqué de presse**

Des principales organisations professionnelles des agences de presse photographiques et d'illustration :

- FNAPPI - Fédération Nationale des Agences de Presse Photos et Information.
- SAPHIR - Syndicat des Agences de Presse Photographiques d'Information et de Reportage.
- SNAPIG - Syndicat Nationale des Agences Photographiques d'Illustration Générale

### **DES IMAGES A PRIX DISCOUNT : UN LEURRE ET UN MODELE ECONOMIQUE A HAUT RISQUE.**

En marge des agences photographiques professionnelles, des opérateurs implantés en France ou à l'étranger proposent aujourd'hui sur Internet, via des « sites participatifs » ou des « places de marché » des images à des prix défiant toute concurrence, de la gratuité à quelques euros.

#### **De telles conditions de prix de cession s'expliquent-elles ? Oui mais, il s'agit d'un tout autre produit.**

La responsabilité juridique du vendeur est inexistante. Celle de l'acheteur, dernier utilisateur, reste totale. Les conséquences juridiques s'imposent : les tribunaux condamnent lourdement tout manquement au code civil ou au code de la propriété intellectuelle.

Sur le droit d'auteur, ces entreprises s'exonèrent aussi dans leur majorité, de leurs obligations. Elles considèrent que le contributeur est l'auteur, sans aucun contrôle. L'auteur véritable est souvent inconnu du diffuseur : d'où risque de procédure en contrefaçon.

Ces images respectent-elles le droit à l'image, la protection de la vie privée, le droit des tiers dans leur globalité ? La réponse est non. Les risques de contentieux sont ainsi nombreux et les appels en garantie aléatoires.

Les règles déontologiques de la profession sont peu ou pas respectées : légendes imprécises, dates de prises de vues inconnues, etc. Certaines images peuvent même avoir été complètement sorties de leur contexte d'origine. D'où risque évident de procédures pénales.

Sources mal identifiées ou potentiellement détournées, editing imprécis augmentent encore les risques de contentieux.

La multiplication des canaux, des flux électroniques, des portails, des plateformes numériques et l'explosion des images disponibles imposent au dernier utilisateur une vigilance d'autant plus grande que l'origine des images est diluée à l'infini.

Tout cela serait sans conséquence si ces « plate-formes d'intermédiation » assumaient leur responsabilité juridique ; mais ce n'est souvent pas le cas. Parmi les contributeurs, amateurs et professionnels se confondent sans jamais être clairement identifiables.

#### **Dans ce contexte, les agences photographiques de presse et d'illustration rappellent simplement leur rôle et l'importante valeur ajoutée de leur travail.**

Au quotidien, elles organisent la diversité des sources, vérifient le bien fondé de l'information et sécurisent les contenus photographiques.

Elles assurent aussi la mémoire des images par leur conservation, leur restauration et leur mise en valeur permettant ainsi la constitution de fonds photographique de référence quotidiennement enrichi.

Les nouvelles technologies ont simplifié un certain nombre de tâches, de la production à la diffusion.

Mais la valeur n'est pas dans la technologie, puisque celle-ci est adoptée par tous.

Elle est évidemment dans le travail journalistique, documentaire et artistique : Préparation des productions, enrichissement des contenus, indexation, sélection et editing, aide à la recherche, accompagnement éditorial, ... et bien sûr dans la vérification des sources.

Seules les agences de presse photographique et d'illustration peuvent garantir l'origine et la nature des droits qui sont associés aux images.

Entre professionnels, privilégions une information vérifiée et de qualité.

---

*Ce communiqué est commun aux organisations professionnelles suivantes :*

- *FNAPPI (Fédération Nationale des Agences de Presse Photos et Information),  
13 rue La Fayette, 75009 Paris ; contact : Jean Desaunois (01 42 23 50 33)*
- *SAPHIR (Syndicat des Agences de Presse Photographiques d'Information et de Reportage),  
24 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris ; contact : Christophe Mansier (01 47 63 54 85)*
- *SNAPIG (Syndicat Nationale des Agences Photographiques d'Illustration Générale),  
46 rue de la Mare, 75020 Paris ; contact : Gilles Taquet (01 49 29 69 69).*

---